

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

Avant la tenue du Conseil municipal, le Maire et les Conseillers ont reçu, pour un pot amical en Mairie, M. Cédric CHARLIER, nouveau gérant du magasin carrefour Contact. Ce moment de convivialité a permis de faire connaissance et de se présenter. Le Conseil municipal lui a souhaité pleine réussite dans son projet professionnel.

L'an deux mil vingt-quatre le vingt sept juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, Salle du Conseil Municipal « *Robert Tournelle* », en Séance publique, sous la présidence de M. RALLU Philippe, Maire de Sougé le Ganelon.

ETAIENT PRÉSENTS : M. RALLU Philippe – M. MONNIER Pascal – Mme BEUCHER Sylvie - M. MOUETAUX Patrick – M. DORNEAU Jean-Marc – Mme BOUCHER Brigitte - M. CHEVÉ Gilles – Mme TROCHERIE Arlette - Mme JULIENNE Martine – Mme LENORMAND Valérie –

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme REVERT Anne-Claire – M. CHEMIN Loïc - M. COMMUN Cédric -

ETAIT ABSENTE : Mme PITOU Peggy -

M. COMMUN Cédric a donné pouvoir à M. RALLU Philippe.

Date de convocation : 17 juin 2024

Date d'affichage de la convocation : 17 juin 2024

- ◆ **Adoption de l'Ordre du jour** : L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- ◆ **Désignation du secrétaire de séance** : Mme TROCHERIE Arlette est désignée Secrétaire de séance.
- ◆ **Adoption du procès-verbal de séance du 11 avril 2024** : le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE-MAINE 2024-2039 :

Le Conseil municipal approuve la Charte du Parc naturel régional Normandie-Maine 2024-2039 ainsi que ses annexes dont les statuts modifiés du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Normandie-Maine, et autorise le Maire à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

MONTANT DE LA PARTICIPATION DES COMMUNES PARTENAIRES AUX FRAIS ENGAGES A L'OCCASION DE LA CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 28.04.2024 (ACHAT DE PLAQUE ET VIN D'HONNEUR) :

Le Maire fait part au Conseil municipal des dépenses engagées dans le cadre de l'organisation de la cérémonie commémorant « *les arrestations ayant eu lieu il y a 80 ans* », qui s'est déroulée sur la commune le dimanche 28 avril 2024, en lien avec les communes d'Assé le Boisne, Mont Saint Jean et Montreuil le Chétif.

En accord avec les communes concernées, il avait été convenu que les frais d'achat de plaque et de vin d'honneur seraient partagés à parts égales entre les 4 communes, Sougé le Ganelon ayant à ce jour réglé les dépenses. Le montant de ces frais s'établit à 686,77 € soit 171,69 € par commune participante.

Le Conseil municipal fixe le montant de la participation des communes d'Assé le Boisne, Mont Saint Jean et Montreuil le Chétif à la somme arrondie de **172 €** par commune, et charge le Maire d'émettre les titres de recettes correspondants, et plus généralement de faire le nécessaire.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES :

➤ Transfert des crédits relatifs aux travaux du lotissement, du budget général au budget lotissement.

BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire n°1 suivante du **budget principal** de l'année 2024 :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

Article 27638 - Créances sur autres établissements publics +240 000

Chapitre 23 – Immobilisations en cours

Article 231 – Immobilisations corporelles en cours -240 000

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Le Conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire n°1 suivante du **budget annexe Lotissement de la Plaine des Boulaies** de l'année 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Article 6045 – Achats d'études et prestations de services + 5 000

Article 605 – Achats de matériel, équipements et travaux + 235 000

RECETTES

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Article 71355 – Variation des stocks de terrains aménagés + 240 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Article 3555 – Terrains aménagés +240 000

RECETTES

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Article 168748 – Autres dettes – Autres communes +240 000

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

- Actualisation du montant des ICNE 2024 (prise en compte des emprunts contractés en 2023) : + 800.66 €
- Acquisition du terrain destiné à l’implantation du poste de refoulement dans le cadre de l’extension du réseau assainissement eaux usées rue et impasse du Puits Forget : bien estimé à 312 € (soit 52 m² à 6 €/m²) acquis pour l’euro symbolique

Le Conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire n°1 suivante du **budget annexe Service assainissement** de l’année 2024 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Article 6068 – Autres matières et fournitures -100,66

Article 627 – Services bancaires et assimilés -200,00

Chapitre 66 – Charges financières

Article 661121 – Intérêts – Rattachement des ICNE +800,66

Article 6688 - Autres -500,00

SECTION D’INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Article 211 - Terrains +311,00

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

Article 211 – Terrains + 1,00

Chapitre 23 - Immobilisations en cours

Article 2315 – Installations, matériel et outillage techniques -1,00

RECETTES

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Article 131 - Subventions d’équipement +311,00

CREATION D’EMPLOIS NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D’ACTIVITE (TRAVAUX MAISON DE L’ECOLE) :

Le Maire propose au Conseil municipal de créer deux emplois temporaires sur la période du 01/07/2024 au 30/09/2024, dans le cadre des travaux d’aménagement de la maison de l’école : pose d’une douche, d’une main courante et d’une cuisine pour les résidents Anaïs dans le cadre de l’expérimentation d’un hébergement hors du Foyer de 4 personnes (dépenses prévues au budget 2024).

Le Conseil municipal décide de créer deux emplois temporaires d'Adjoint technique contractuels à temps non complet, relevant de la catégorie C (cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux) pour une durée déterminée de 3 mois du 01/07/2024 au 30/09/2024, rémunérés sur une fourchette d'indice se situant entre l'Indice Brut 367 (Indice majoré 366) et l'Indice Brut 432 (Indice Majoré 387) ; charge le Maire de procéder au recrutement ; autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente décision.

ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE (PARC NORMANDIE-MAINE) :

La commune s'est engagée en mars 2023 dans le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale porté par le Parc naturel régional Normandie Maine.

Un comité de pilotage est créé. Une 1^{ère} réunion se tiendra le mercredi 3 juillet à Moulins le Carbonnel. Il s'agit de participer à une démarche de recensement d'espèces. Cette initiative permettra de valoriser le fleurissement communal dans le cadre du « *concours régional villes et villages fleuris* ».

PROGRAMME VOIRIE HORS AGGLOMERATIONS :

Patrick Mouetaux, Adjoint au Maire en charge de la voirie, fait part de la liste des travaux validée par la Cchsam suite à la réunion de la commission voirie intercommunale :

Programme 2023 (reste à réaliser) reportés en 2024 (suite à fermeture de la société prestataire) :

VC 1 (Pont Béhier - Les Bussonnières) : voirie

VC 126 (La Robinière / La Blanchère) : voirie

Budget : 22 776 € ttc

Programme 2024 :

VC 148 (Les Marais) : fossés (+ chemin rural à charge communale)

VC 4 bis (Mont / Le Douet) : fossés

VC 132 (Les Chauvières / Collins) : fossés

VC 135 (La Touasnière) : fossés + voirie

VC 136 (La Mahonnière) : fossés + voirie

Budget : 29 270 € ttc

+ PATA / nids de poule : 7483 €

+Fauchage débernage : 8 604 €

Soit budget global 2024 : 45 357 € ttc

Travaux retirés : VC 104 (Le Pin) et VC 116 (La Trouesse)

Planning : travaux de reprofilage prévus début juillet et enduits mi-septembre

INFORMATION SIAEP DE SILLE LE GUILLAUME :

Projet de réfection de réseaux *rue de la Gaudinière* (737 mètres / 6 branchements), puis route du Champ l'Aubier, dans un délai de 1 à 3 ans.

TRAVAUX LAGUNE :

L'entreprise Geobtp est intervenue le 30 mai 2024 pour effectuer les finitions autour de la lagune. Suite à un sous dimensionnement de la cloison siphonide, des travaux de remplacement doivent être engagés par Geobtp. Un hydrocureur doit intervenir pour le bassin afin de dégager les matières accumulées. A charge des intervenants.

TRAVAUX MAISON DE L'ECOLE :

L'entreprise Payen a démonté la baignoire. Elle réinterviendra après la mission de Jean-Pierre Geslin début juillet. La cuisine sera montée en août.

TRAVAUX LOTISSEMENT PLAINE DES BOULAIES :

Début des travaux (partie éclairage public) : lundi 24 juin (21 candélabres)

Automne 2024 : voirie définitive ; début des plantations (si possible, sinon différé au printemps 2025)

L'ensemble des résidents ont été informés par courrier.

Modification du nombre de branchements Sarthe Habitat (eau, assainissement, électricité, télécom) : de 4 à 6.

Bornage du macro-lot Sarthe Habitat effectué.

CONSEIL D'ECOLE : RETOUR D'INFORMATIONS :

Effectif estimé à la rentrée 2024 : 128 élèves pour les 2 sites.

BORNAGE PYLONE ORANGE STADE :

Dans le cadre de la vente du foncier acté par délibération, le bornage de l'emprise a été effectué le 6 juin.

DEMANDE DE PARTICIPATION A LA SOCIETE DE PROJET « PARC SOLAIRE DU GUE ORY » :

La loi fait obligation à l'opérateur du projet du parc de solliciter la commune pour acheter des actions au capital de la société. Sur la proposition du Maire, le Conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition d'achat.

COMICE / POINT D'ETAPE :

Par boîtage, un questionnaire a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune le vendredi 21 et samedi 22 juin afin de faire appel aux bénévoles et à leur inscription. Merci aux conseillers pour leur aide.

BUREAU DE VOTE ELECTIONS LEGISLATIVES DES 30 JUIN ET 7 JUILLET :

1ER TOUR

8h à 10h30		10h30 à 13h		13h à 15h30		15h30 à 18h	
Président titulaire	P. MONNIER	Président titulaire	P. MONNIER	Président suppléant	B. BOUCHER	Président suppléant	G. CHEVÉ
Asseseur titulaire	S. BEUCHER	Asseseur suppléant	JM. DORNEAU	Asseseur suppléant	V. LENORMAND	Asseseur titulaire	S. BEUCHER
Asseseur titulaire	P. MOUETAUX	Asseseur suppléant	G. PROUVEUR	Asseseur suppléant	P. COUPARD	Asseseur suppléant	A. TROCHERIE

2EME TOUR

8h à 10h30		10h30 à 13h		13h à 15h30		15h30 à 18h	
Président titulaire	P. RALLU	Président suppléant	M. JULIENNE	Président suppléant	P. MOUETAUX	Président suppléant	G. CHEVÉ
Asseseur titulaire	P. MONNIER	Asseseur suppléant	AC. REVERT	Asseseur suppléant	V. LENORMAND	Asseseur suppléant	JM. DORNEAU
Asseseur titulaire	P. MOUETAUX	Asseseur suppléant	L. CHEMIN	Asseseur suppléant	P. COUPARD	Asseseur suppléant	A. TROCHERIE

INFORMATIONS DIVERSES :

- ◆ **Subvention comice « Fonds pour le Développement de la Vie Associative FDVA 2024 »** : suite aux actions entre le Maire et le sénateur **Cozic** qui a suivi ce dossier, une dotation de 2 000 € a été allouée, par l'Etat, à l'Association organisatrice du comice de Sougé 2024. Mme Martine **Julienne**, Trésorière du comice, Conseillère municipale, remercie le Maire pour le suivi de ce dossier et son issue favorable.
- ◆ **AG des AFN de Sougé** le 6 juin : Jean Marc **Dorneau** élu Président, Philippe **Rallu** trésorier et M. **Danglos** secrétaire. Cette AG met l'association en conformité.
- ◆ **Remise des subventions** communales aux associations de Sougé : fait le 7 juin.
- ◆ **Fête de l'école** le 8 juin à Assé le Boisne : belle participation.
- ◆ **Capture des chats errants au Gué-Ory** : une opération prescrite par Arrêté municipal du 20.06.2024, sera réalisée par la Sté Kik Declic du 15 juillet au 5 août. Les riverains ont été informés par courrier avec documentation jointe sur la procédure engagée. Les chats capturés seront identifiés et stérilisés.
- ◆ **Aire de covoiturage** (lotissement Plaine des Boulaies) : dans le cadre du déploiement des points de covoiturage par la Chsam, pose à venir d'un panneau réglementaire sur le parking à l'entrée du lotissement.
- ◆ **Commerce « La place gourmande »** (porteur M. Jordan Bompois) : ouverture programmée à la rentrée de septembre 2024 (en fonction de l'évolution des travaux) d'un commerce de restauration rapide et à emporter au 4 place du Placitre.
- ◆ **Tournoi de foot** le samedi 29 juin. Remise de coupe.
- ◆ **Fête communale** le dimanche 14 juillet : vide grenier, animations, repas le midi.
- ◆ **Communication Orange** : fin du réseau cuivré sur la commune en 2028.

- ◆ **Lotissement Plaine des Boulais** : signature de vente d'une nouvelle parcelle le 3 juillet.
- ◆ **Médaille AFN** (*Titre de Reconnaissance de la Nation*). Médailles livrées en Mairie. Elles seront remises le 11 novembre 2024.
- ◆ **Demandeurs d'emploi** :

Au 01/06/2024 : 45 dont 23 hommes – 22 femmes – 39 indemnisables

En fin de Séance, M. Mme Dorneau ont offert un verre de l'Amitié pour leur 50 ans de mariage célébré le 15 juin 2024 en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES : Néant.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT :

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire en application des délégations du Conseil au Maire par délibération n°D20200525-029 du 25 mai 2020.

La séance est levée à 22 h 00.

La Secrétaire,
Arlette TROCHERIE.

Le Maire,
Philippe RALLU.

Affiché le : 01/07/2024 - Publié le : 01/07/2024